



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E1787

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2024

ÉDITÉ LE 04/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1923
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 23/02/2004
38 112

Raison sociale : TEDESCHI SAS
286 RUE DU BAC
07500 GUILHERAND GRANGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNONAY 82 B 29 ANNONAY 82 B 29

Siret : 324 519 693 00026

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 16 1643 B

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 115645062

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 115645062

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Téléphone : 04 75 44 40 96
Portable :

Fax :

Site Internet : www.tedeschi-batiment.fr/
E-mail : entreprise.tedeschi@hotmail.fr

Responsabilité légale :
RAPHAEL STEPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 31 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4113	Plâtrerie (Technicité supérieure) Mention RGE	02/03/2022
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	02/03/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	05/10/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.